

Dec 196

Remarques sur le français
parlé à Brazzaville
par
André JACQUOT
+++



Dans les anciennes colonies françaises d'Afrique Noire devenues indé-
pendantes en 1958, des membres de la société francophone d'origine, et
par imitation des " Blancs " ou assimilés dont la langue maternelle n'est
pas le français, utilisent en certaines circonstances un parler qui, avec
ses particularités lexicales, grammaticales et syntaxiques, conjuguées et
dosées de façon variable, forme incontestablement une langue spéciale, que
l'on pourra appeler le français colonial.

Cette langue a dû se développer depuis les débuts de la colonisation.
Les Français de toutes origines, de toutes catégories sociales et profes-
sionnelles qui ont, au cours des années, formé la classe des " coloniaux ",
ont essayé de simplifier leur langue dans leurs relations avec les autoch-
tones, croyant ainsi la rendre plus accessible, plus compréhensible : voca-
bulaire limité, réduction de la syntaxe à un petit nombre de constructions
supposées logiques, choix de formes nominales, verbales, offrant un mini-
mum de variations, tels sont les traits principaux de cette simplification.
Simultanément, ils ont emprunté certains vocables aux langues vernaculaires
ou véhiculaires, soit que quelques-uns d'entre eux en aient eu une connais-
sance plus ou moins profonde, soit que des autochtones bilingues en aient
fait usage pour pallier une déficience dans leur connaissance du vocabu-
laire français. Ils ont aussi parodié certaines tournures et formules,
jugées particulièrement cocasses, du français parlé par les Africains,
attribué des sens spéciaux à des éléments du lexique français.

Il s'est ainsi formé des langues spéciales qui furent d'abord locales
avec des particularités, surtout lexicales, ne dépassant pas le cadre d'un

ORSTOM Fonds Documentaire
N° 28246 ex 1
Cote B

poste administratif, d'une plantation, parfois, mais que les déplacements des utilisateurs ont fini par faire se rejoindre, se pénétrer. On peut cependant reconnaître encore à l'époque actuelle des aires caractérisées par des éléments particuliers, emprunts aux langues locales : ainsi au Cameroun le pidgin-english fournit une importante contribution alors qu'en République Centrafricaine c'est au sango que l'on recourt. Mais il arrive que quelques-uns de ces éléments finissent par sortir de l'aire où se trouve parlée la langue dont ils sont issus.

Il reste, pour clore cette rapide présentation générale, à préciser quand et par qui le français colonial est parlé.

Avant 1958, les " coloniaux " formaient une caste assez peu nombreuse dans laquelle, malgré des cloisons séparant les " administratifs ", les " militaires ", les " enseignants " et les " privés ", existait incontestablement un esprit de corps. Les Européens avaient de fréquents contacts, professionnels ou récréatifs, et la plupart remplissaient des fonctions, accomplissaient des tâches, qui les mêlaient journellement aux Africains, tant dans les villes qu'en dehors. Ainsi existaient des conditions adéquates pour la formation et le développement d'une langue spéciale qui semble avoir été à l'origine et dans sa forme complète (morphologie, lexique, syntaxe) un moyen de communication avec les autochtones, et dont l'usage devint, dans une variété remarquable surtout par son vocabulaire, le signe de l'appartenance à une catégorie sociale déterminée, celle des " vieux coloniaux ".

Depuis l'indépendance, la situation s'est sensiblement modifiée : le peuplement blanc s'est diversifié ethniquement et linguistiquement aussi bien que professionnellement et socialement. Il est devenu instable,

et surtout urbain, les contacts sont dans l'ensemble moins fréquents et moins étendus, plus semblables à ce qu'ils sont en Europe. Il est d'un autre côté indéniable que les relations de l'ensemble avec la population africaine se sont considérablement réduites.

Actuellement donc, le français colonial n'est plus connu que d'une partie des " Blancs ", qui assurent la liaison avec l'époque antérieure ou qui ont encore des contacts fréquents avec les populations locales, et d'une certaine catégorie d'Africains, peu ou pas touchés par la scolarisation, qui ne pratiquent que cette forme de français. Il est utilisé entre " vieux coloniaux " par habitude, par jeu, ou pour mystifier un nouvel arrivant, et dans les relations qu'ils entretiennent avec les autochtones dont il vient d'être question. Mais le dosage des particularités grammaticales, lexicales et syntaxiques varie beaucoup selon les circonstances, le parler le plus typique étant celui qui est employé dans le dernier cas.

Notre intention est de présenter ici certains traits du français colonial tel qu'il est actuellement pratiqué à Brazzaville, anciennement capitale de l'Afrique Équatoriale Française, présentement capitale de la République du Congo (1). Parmi les éléments cités, il en est qui sont propres au Congo, mais d'autres ont une aire beaucoup plus vaste. Des rapprochements dans le domaine des emprunts lexicaux aux langues locales peuvent être effectués avec, en particulier, la variété de français parlée à Elisabethville, dans l'ancien Congo Belge, qui a fait l'objet d'un très intéressant article de G. Van der Vorst et J. ~~WBA~~ Pohl dans Vie et Langage(2).

Dans le domaine de la syntaxe et de la morphologie, on remarque que les phrases sont généralement courtes, comportant un sujet (pronom ou nom renforcé par un pronom), un verbe d'une forme (temps et mode) aussi simple que possible, éventuellement un ou plusieurs compléments. Les adver-

bes sont fréquents. Les subordonnées sont évitées dans la mesure du possible, un énoncé se présentant comme une succession de propositions indépendantes avec ou sans coordination. Le nom est très rarement indéfini, au singulier comme au pluriel, et le complément d'un nom est le plus souvent relié à celui-ci par pour au lieu de de (le chien pour la chasse = " le / un chien de chasse ").

Mais naturellement ce qu'il y a de plus étrange pour le nouvel arrivant est le vocabulaire et c'est à ses particularités que nous nous intéresserons maintenant.

La sentinelle est le gardien civil qui, de jour ou de nuit, est chargé de la surveillance d'un immeuble, d'un entrepôt, ou d'une concession, terrain privé quelconque actuellement, mais à l'origine concédé par les autorités administratives pour une durée déterminée. Sur ce terrain peut être édiflée une case en dur ou en sucre, c'est-à-dire une maison d'habitation en matériau solide (béton ou pierres et ciment) ou en pisé.

La présence de ce gardien se révélera utile lorsque les propriétaires du logis se rendront à un dégagement, soirée dansante se terminant fort tard dans la nuit, ou partiront en tournée en brousse, cette formule désignant un voyage professionnel dans une zone non urbaine.

Au cours d'une telle tournée, le plus souvent effectuée en pick-up, véhicule utilitaire léger, la halte nocturne se fait dans une case de passage. Le voyageur imprévoyant dont le matériel ne comprend pas une caisse-popote bien approvisionnée peut aller chez le Portugais (boutique appartenant à un Portugais mais pouvant être gérée par un Africain) où il a beaucoup de chances de trouver ce qui lui fait défaut. Le service domestique est assuré par le boy de tournée, ayant quelques connaissances en fait de cuisine, ou par un petit boy dont on ne doit pas attendre de per-

formances exceptionnelles. On trouve parfois un boy de passage, affecté à l'entretien de la case de même nom et au service des passagers ; ses bons offices sont récompensés par un matabiche ou cadeau, en espèces.

Le voyageur est revêtu d'une tenue de brousse, et non d'une tenue de bosquet comme l'écrit assez drôlement Stuart Cloete dans son roman Gazella, plaçant cette expression, traduite littéralement de l'anglais bush-dress(3) dans la bouche d'un personnage français.

Dans le personnel domestique, citons encore le boy-blanchisseur et le boy-cuisinier, les deux fonctions pouvant être remplies par le même individu aidé éventuellement par un petit boy ou marmiton, le boy d'enfant et son homologue féminin la boyesse. Les locaux réservés au service domestique forment la boyerie.

Enfin, occupant une position sociale très à part dans la maisonnée, il y a la ménagère, engagée par certains célibataires de sexe masculin craignant la solitude.

Si la vie en brousse a des attraits, Brazza, - Brazzaville -, a également son charme et lorsque tombe la fraîcheur du soir, les promeneurs vont volontiers jusqu'au beach, appontement du ferry desservant Léo, - Léopoldville -, sur l'autre rive du Pool (Stanley Pool).

Empruntées au français usité par les Africains, certaines expressions fautives, maladroitement ou simplement inattendues sont reprises par jeu.

C'est ainsi que les élections permettent de voter le président, et que les salariés mécontents menacent de grèver si satisfaction ne leur est pas donnée.

La femme qui nourrit des espérances de maternité a gagné le petit, et le boy entretient souvent son employeur de problèmes familiaux impliquant des situations très confuses auxquelles se trouvent mêlés petits frères et

grands frères, petites soeurs et grandes soeurs, c'est-à-dire frères, soeurs, neveux, nièces, cousins et cousines, ou la vieille maman et le vieux papa.

La mode féminine comporte souvent le port d'un mouchoir de tête, foulard aux vives couleurs, et il arrive que les serviettes de table deviennent des mouchoirs de table.

Des rivières recèlent dans leurs eaux des caïmans, ce qui surprendra ceux qui ont appris que ces sauriens ne se rencontrent qu'en Amérique du Sud et Centrale, l'Afrique n'hébergeant que des crocodiles qui se distinguent des caïmans par des caractères précis, visibles même pour le profane en matière de zoologie. Le caïman est devenu un emblème politique, et il existe des sections de Femmes-Caïmans qui défilent en public lors de certaines cérémonies officielles en dansant sur l'air connu de " Indépendance Cha-cha ".

Une place doit être faite ici à l'expression c'est la qualité, qui signifie qu'une chose est considérée comme possédant un certain caractère propre, l'autre qualité impliquant un caractère différent. Pour qui n'est pas prévenu, une phrase comme c'est la qualité mais il y a l'autre qualité apparaît enveloppée de mystère.

Notons en passant que les Africains emploient l'anglais canteen, " bidon ", pour désigner un seau métallique. Ce canteen est homophone de cantine, modèle de malle très répandu en Afrique, et il n'entre pas dans le vocabulaire des Européens.

Quittant le domaine des termes provenant de langues européennes, nous entrons maintenant dans celui des vocables ayant leur origine dans des langues africaines.

Mais une catégorie particulière apparaît ici, celle des emprunts à des langues locales de termes provenant eux-mêmes, de façon plus ou moins lointaine, de langues européennes.

Le pata, du portugais pataca " piastre ", est la pièce ou le billet de 5 Francs CFA. A notre connaissance, un lexème de même origine et de même sens existe dans toutes les langues du Congo, et partout le pata sert d'unité de compte. Il s'agit sans aucun doute d'un emprunt fort ancien.

L'appellation mon Père des Missionnaires catholiques a été transformée par les Africains en mon père, qui a été repris en français colonial avec le sens de " prêtre catholique ": se rendre à la Mission peut se dire aller chez les mon-père.

Quant aux emprunts à des langues africaines qui ne sont pas des avatars de termes en provenance de langues européennes, leur origine exacte est généralement impossible à préciser. Les indications fournies indiquent des probabilités.

Les samara sont des sandales de cuir à l'origine, mais dont la semelle présente souvent maintenant une épaisseur de caoutchouc, tenant aux pieds par deux brides plates ayant un point d'attache commun entre le gros et le second orteil et un deuxième point d'attache séparé de chaque côté de la voûte plantaire. Ces sandales sont vendues par les marchands ambulants hausa, originaires du nord de la Nigeria, et le nom est venu, avec la chose qu'il désigne, de la région sub-saharienne.

Les objets divers que l'on trouve dans un magasin (quincaillerie, outillage, etc.), dans un local d'habitation (mobilier, objets décoratifs..), en bref les " choses ", sont des biloko. En lingala, langue véhiculaire, et dans un certain nombre de langues du nord du Congo, une forme comparable est attestée avec un signifié " pluriel ", le " singulier "

étant obtenu par la commutation de l'élément bi- avec un élément ki-. Mais en français colonial, biloko reste invariable et indique un pluriel aussi bien qu'un singulier, quoique le pluriel soit beaucoup plus courant, le terme s'appliquant généralement à un ensemble d'objets disparates.

Les animaux de chasse, de l'éléphant à l'antilope naine, sont des nyama, mais sont aussi des nyama les moustiques, puces, punaises et autres bestioles qui constituent une gêne pour l'homme, ainsi que les serpents et les crocodiles. Il ne semble pas que les oiseaux puissent être englobés dans les nyama qui comprendraient plutôt le gibier à poil, le poisson et tout ce qui est, dans le règne animal, objet de crainte ou de répugnance. Dans un grand nombre de langues négro-africaines, un lexème formellement apparenté signifie " viande " ou " gibier ".

L'aménagement d'une maison est kitoko, c'est-à-dire élégant, soigné. Sont également kitoko ceux ou celles qui font preuve d'élégance vestimentaire : faire kitoko, c'est se vêtir avec chic. Il semble qu'il s'agisse d'un emprunt au lingala.

Le mundele, c'est le Blanc. Une forme similaire est attestée en lingala, monokutuba, kikongo, etc., avec un signifié " singulier ", le pluriel étant marqué par la commutation de mu- avec mi-. Mais ici rien de tel et on peut aussi bien dire un mundele que des mundele.

Dans la brousse poussent les matiti ou hautes herbes, d'où émergent quelques keke, arbustes rabougris. Le premier de ces termes provient d'une langue bantoue et peut être rapproché des vocables de même sens en kikongo monokutuba, laadi, etc.; le second par contre semble provenir de la langue véhiculaire sango, de République Centrafricaine, où une lexème semblable signifie " pieu ", " bâton ", sens également possibles en français colonial du Congo.

L'eau de boisson est soit de l'eau gazeuse, soit de l'eau minérale, soit de l'eau pamba, de l'eau ordinaire. En lingala, mpamba signifie " gratuitement " : l'eau pamba est celle qui ne coûte rien.

Une mutet est un panier allongé mais bas, utilisé pour le portage sur la tête par les femmes africaines. Sa forme permet d'en faire un bac à plantes s'il est de grande taille, ou bien, s'il est petit, d'y disposer des paquets de cigarettes de marques variées, offertes au choix des invités. La langue suundi atteste une forme mutete désignant cet objet.

Mais l'utilisation première d'une mutet est le transport des chicouangues (nous respectons l'orthographe qui s'est fixée dans l'usage administratif et dans les écrits des ethnologues, économistes, etc.), qui sont des pains de manioc. L'origine de ce mot ne nous est pas connue, mais il s'agit certainement d'un emprunt à une langue bantu : chi- doit être la réalisation d'un préfixe de classe nominale, comme du reste dans chimpanze mot dont on peut être sûr qu'il ne provient pas d'Afrique Occidentale comme l'indique le Dictionnaire Etymologique de la Langue Française de O. Bloch et W. v. Wartburg (4), mais bien d'Afrique Equatoriale. Il est à noter que chicouangues est considéré par les Africains comme un mot du vocabulaire français. On en déduit que son origine est assez éloignée de Brazzaville.

La femme africaine est une mama (" mère " en lingala) et les enfants sont des mwana, qu'ils soient âgés de seize ou dix sept ans ou retenus dans les plis d'un pagne sur le dos de leur mère. Le lingala a mwana, " enfant ", " jeune d'un animal ", au pluriel bana.

La voiture qui dérape dans le potopoto ou potopot peut faire balula dans le fossé. Le potopoto ou potopot est la boue qui, en saison des pluies, rend les routes très glissantes et dangereuses, mais c'est aussi

le désordre, une situation confuse; Poto-Poto est un quartier de Brazzaville construit sur un terrain jadis marécageux. Une forme comparable existe en lingala. Quant à balula, c'est dans les langues kongo en particulier un nom verbal signifiant " renverser ", " se renverser " étant baluka : on a donc ici un transitif dans un emploi qui devrait être tenu par un intransitif.

Une lettre, un billet écrit quelconque est une mukand (lingala : mokanda ; suundi : mukaanda).

Deux adverbes sont très courants : malembe " doucement " et malu " vite ". Le premier existe en lingala, en monokutuba, le second en monokutuba seulement, et dans les langues kongo.

Une bouteille est débouchée à l'aide d'un zibula-teur, où l'on reconnaît zibula " déboucher " dans les langues kongo et un suffixe -teur adapté du français -eur. Des suffixes de dérivation sont également attestés dans malafu-tier " homme qui récolte le vin de palme " (malavu " vin de palme " en laadi) et safu-tier qui désigne un arbre à fruits comestibles (Canarium saphu ou Pachylobus edulis selon les auteurs) appelé nsafu en laadi.

Les verbes formés de radicaux empruntés à des langues africaines sont assez rares.

On peut entendre zibul-er " déboucher ", de zibula déjà vu, tambul-er " marcher " (tambola en lingala), et surtout kang-er " attacher solidement ", " fermer hermétiquement ", " arrêter (un voleur)" (kaanga " attacher " en laadi).

Pour terminer, quelques remarques s'imposent au sujet de la structure phonique et morphologique de ces éléments d'origine africaine.

Dans le domaine de la phonétique, le trait essentiel est la réalisation des groupes voyelle + consonne nasale + consonne non nasale attestés dans les langues vernaculaires. Lorsque la voyelle est [a] ou [o], la tendance générale observée est la réalisation d'une voyelle nasale en français colonial, la consonne nasale disparaissant : mukand a une voyelle comparable au français an, Bacongo, l'un des quartiers africains de Brazzaville, une voyelle comparable au français on. Avec [i], [e] et [u], la consonne nasale est maintenue, la voyelle étant nasalisée de façon généralement peu perceptible à l'oreille. D'autre part, les voyelles sont réalisées brèves alors que dans la langue d'origine peut exister une corrélation de longueur avec un élément marqué dans le terme emprunté.

Passant maintenant à la morphologie, nous remarquons en premier lieu que les mots empruntés à des langues bantu sont considérés comme des unités, le préfixe de classe nominale ne conservant aucune valeur de singulier ou de pluriel : mwana est à l'origine une forme du singulier, biloko une forme du pluriel, ce qui n'empêche nullement de dire que les mwana ont cassé un biloko.

Le second point intéressant est relatif au genre attribué à ces emprunts. Le genre grammatical peut correspondre au genre sexuel : mama est féminin, désignant une personne de sexe féminin, mwana est masculin, désignant soit un garçon, soit un enfant de sexe non précisé. Il arrive qu'il soit déterminé à ce qu'il semble par le genre grammatical du vocable français désignant un fait d'expérience comparable : une samara = "une sandale", une mukand = "une lettre". Mais son attribution relève aussi du hasard : le potopoto, le biloko, la chicouangue, ~~ixkexk~~ matiti étant masculin bien que désignant l'herbe, la paille.

Au terme de cette courte étude du français colonial parlé à Brazzaville, il n'est pas inutile de préciser que si, pour les Français, il s'agit d'une langue spéciale d'un usage réservé à certaines circonstances, il n'en va pas de même pour beaucoup d'Africains qui ne réalisent pas que cette façon de s'exprimer présente des particularités par rapport au français de la métropole. Il est loisible de penser que dans un avenir relativement proche, les Africains francophones parleront en fait un dialecte français qui empruntera quelques-uns de ses caractères au français colonial mais devra beaucoup aux usages fautifs qui sont en train de se répandre par la presse et la radio locales, et aussi, hélas, par le truchement de l'enseignement primaire.

Ajoutons encore, - le fait vaut d'être signalé -, que la question nous a déjà été posée à plusieurs reprises par des Africains d'un niveau d'instruction tout à fait honorable, de savoir si une "langue française créole" ne pourrait pas être "inventée", "qui permettrait de conserver les avantages inhérents à une langue de grande culture tout en donnant une personnalité complète au nouvel Etat".

NOTES.

- (1) Observations faites de 1956 à 1962 au cours de deux séjours à l'Institut de Recherches Scientifiques au Congo, sis à Brazzaville.
- (2) Van der Vorst (G.) & Pohl (J.) - Le français tel qu'on le parle à Elisabethville. Vie et Langage, n°107, Février 1961, 87-94.
- (3) bush " buisson ", " broussailles ", " fourré ", reçoit dans les pays anglophones d'Afrique Noire la même acception que brousse. Le pidgin-english du Cameroun emploie ce terme que l'on retrouve dans bushman, " homme de la brousse " littéralement, en fait injure que l'on peut traduire par " péquenot ".
- (4) Bloch (O.) & v. Wartburg (W.) - Dictionnaire Etymologique de la Langue Française. Presses Universitaires de France, 3^e édition refondue par W. v. Wartburg, 1960, XXXII + 674 pages.